

UN PROJET DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT,
EN PARTENARIAT AVEC ARC-EN-CIEL ASBL

EN ROUTE VERS AILLEURS !



OU COMMENT OFFRIR À DES ENFANTS QUI N'EN ONT PAS LA
POSSIBILITÉ OU LES MOYENS UNE EXCURSION D'UNE JOURNÉE
(OU PLUS) HORS DE LEUR QUOTIDIEN MALGRÉ LA PANDÉMIE

EN ROUTE VERS AILLEURS !

LE POINT DE DÉPART

Depuis plusieurs jours, les contenus des médias et des réseaux sociaux n'ont pas manqué d'informations liées à l'attitude des Belges confrontés, en même temps, à des mesures de confinement sévères (avec fermeture des écoles et de tous les commerces non essentiels) et une météo particulièrement clémente en ce début de printemps.

Un an après son début, **la pandémie de coronavirus a bouleversé toutes nos habitudes**, affecté tous nos quotidiens, fragilisé un grand nombre d'entre-nous en brisant des destins, des carrières, des espoirs, en attaquant tous nos droits en général et ceux des enfants en particulier. Mais, c'est un fait, **la Covid-19 a aussi aggravé les inégalités de notre société et impacté plus durement les plus faibles et les précaires**.

Deux faits se sont récemment télescopés sur le fil des actualités que nous faisons défiler du bout des doigts sur nos écrans : la ruée vers les plages de foules remplissant des trains pour le littoral et certains transports scolaires roulant à vide depuis l'obligation de fermer les écoles une semaine avant la date officielle du début du congé de printemps. Deux faits qui n'ont pas manqué de susciter de nombreux commentaires, dont l'immense majorité très négatifs, péjoratifs, allant jusqu'au mépris de classe et à l'injure.

Comme si certains avaient d'autres choix que de saisir l'occasion qui se présente à eux d'enfin utiliser leur rail-pass gratuit avant sa date de péremption, pour **bénéficier d'un jour de répit dans un monde confiné où la réalité quotidienne se réduit trop souvent à quatre murs**, trop près les uns des autres, abritant une famille entière, sans évasion possible qu'elle soit sportive, culturelle, sociale ou éducative. Quand on sait que seuls 13% des Belges se rendent à la côte en train (87% en voiture) on comprend que les mesures de restriction d'utilisation de ce transport public touchent toujours les mêmes déjà en difficulté par ailleurs.

LE PROJET

Plutôt que d'alimenter la chronique, le Délégué général a eu l'idée de **proposer son aide pratique** à des milieux d'accueil et des structures d'hébergement d'enfants moins favorisés. **Ces milieux où les enfants, les jeunes, les équipes de travailleurs doivent se contenter du même horizon chaque jour depuis une année.** Sans pouvoir relever la tête. Dans l'obligation pour les travailleurs de première ligne de suppléer aux occupations des enfants et des jeunes supprimées pour cause de coronavirus, sans autre gratification particulière que celle du travail bien fait dans des conditions délicates, avec les quarantaines, les malades, l'épuisement, à gérer...

Offrir une sortie, un jour dehors, hors ses murs, hors ses contraintes, hors la répétition de toujours le même. Notre institution s'est associée à l'ASBL Arc-en-Ciel pour faciliter la mobilité des structures intéressées en mettant un transport à leur disposition, une journée, pour une excursion là où les enfants et les jeunes souhaitent se rendre : à la mer – pourquoi en seraient-ils privés, en Ardenne, au musée, à la campagne...

La proposition a été accueillie avec enthousiasme par celles et ceux dont les budgets ne suffisent pas à la planifier seuls, que la gestion du réel réduit à un pragmatisme où même les escapades de 24 heures sont exclues de l'agenda. **Ce cadeau, qui peut faire la différence et changer pour de vrai le quotidien de nombreux enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles, et des équipes de professionnels qui les accompagnent, le Délégué général et Arc-en-Ciel ne sont pas les seuls à pouvoir le faire. Pour quelques centaines d'euros, il est possible de réserver un bus pour un jour et de proposer une collation de qualité à des dizaines de jeunes (l'Horeca restant fermé pour l'heure).**

Afin d'élargir cette proposition au plus grand nombre d'enfants en Wallonie et à Bruxelles, le Délégué général et Arc-en-Ciel ASBL ont décidé d'organiser **une grande collecte de fonds dont la totalité des montants recueillis sera utilisée pour leur offrir au moins une journée de vacances hors de leur immuable quotidien.** Vous pouvez y participer en versant votre contribution via le site d'Arc-en-Ciel ou en passant par la page Facebook du Délégué général pour trouver toutes les informations utiles. Aucun don n'est dérisoire quand on sait l'impact positif qu'il peut avoir sur un jour de la vie d'un enfant et vous pouvez prendre le temps de décider puisque le projet restera actif jusqu'à la fin des prochaines vacances d'été.

La durée de la pandémie et des mesures de gestion de la crise qui en a découlé et qui nous privent d'une partie de nos libertés, d'une partie de nos loisirs, de nos jeux, des plaisirs de l'existence, représentent une épreuve douloureuse pour certains plus que d'autres. Faisons en sorte de réduire un peu les injustices creusées par le virus en unissant nos forces et nos moyens pour offrir un peu de répit à des enfants et des jeunes qui ont moins de chance que d'autres. Il y a l'équipe de 11 millions que l'on nous a demandé de former pour faire face à la crise. Il n'en faudra pas autant pour faire la différence ici. Nous comptons sur vous.



Bernard De Vos,
Délégué général aux droits de l'enfant



Arc-en-Ciel ASBL

À PROPOS D'ARC-EN-CIEL ASBL...

Fondée en 1954, l'ASBL Arc-en-Ciel est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a pour mission de favoriser l'accès aux activités de loisirs actifs et éducatifs des jeunes et des enfants issus d'institutions travaillant en milieu populaire. L'ASBL organise notamment des actions de récoltes de vivres, de jouets et de matériel scolaire, des séjours, des journées de loisirs, des formations d'animateurs, et de nombreuses autres activités. Elle regroupe plus de 370 associations membres actives dans les secteurs de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, ce qui représente plus de 25.000 enfants en Wallonie et à Bruxelles.

Pour plus d'informations :

www.arc-en-ciel.be & www.facebook.com/Arc.en.Ciel.asbl

EN PRATIQUE : COMMENT PARTICIPER ?

1

C'est très simple ; dès maintenant jusqu'au 30 juin 2021, il vous suffit de faire un don sur le lien de crowdfunding suivant (également disponible sur les sites du Délégué général aux droits de l'enfant et d'Arc-en-Ciel ASBL) : <https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/en-route-vers-ailleurs-1>
Ne l'oubliez pas, chaque centime compte. N'hésitez pas à relayer et à partager l'information pour nous offrir un maximum de visibilité !

2

Pour les associations en charge de l'enfance et de la jeunesse désireuses de répondre à l'appel à projet, il vous faudra compléter le formulaire en ligne suivant (disponible du 3 au 31 mai 2021) : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScBMCGWWIOvA3yGil9ize9Q0_zuIW0Iciy4IPqZqmu-OOAcXw/viewform

PERSONNES DE CONTACT

Pour le Délégué général aux droits de l'enfant

David Lallemand

Conseiller en communication et responsable des projets

david.lallemand@cfwb.be

Pour Arc-en-Ciel ASBL

Sophie Vanderheyden

Attachée de presse

sophie.vanderheyden@arc-en-ciel.be

+32/476.03.50.51

Thibaut de Radiguès

Coordinateur

coordination@arc-en-ciel.be

+32/475.84.11.40

